

Normes de rédaction – RITA

RITA accorde une importance particulière au respect des normes de publication et demande à ses auteurs/autrices de veiller à les respecter scrupuleusement.

Table des matières :

Langue des articles :	2
Format des articles :	2
Titres :	2
Parties et sous-parties :	2
Notes de fin :	4
Images, graphiques et illustrations :	4
Codes typographiques	5
➤ <u>Ponctuation</u> :	5
➤ <u>Chiffres</u> :	5
➤ <u>Italique</u> :	5
➤ <u>Acronymes</u> :	6
➤ <u>Citations</u> :	6
Normes de bibliographie :	7
➤ <u>Pour un article de revue</u> :	7
➤ <u>Pour un article mis en ligne</u> :	7
➤ <u>Pour un livre/ouvrage</u> :	7
➤ <u>Pour un chapitre d'ouvrage</u> :	7
➤ <u>Pour un ouvrage traduit</u> :	8
➤ <u>Pour une émission</u> :	8
➤ <u>Pour une photo/tableau</u> :	8
➤ <u>Pour un colloque</u> :	8
➤ <u>Pour un film</u> :	8
Exemple de présentation	9

Langue des articles :

- Les contributions peuvent être rédigées en quatre langues : anglais, espagnol, français et portugais.

Format des articles :

- Tout le document doit être en style normal (ne pas créer de style, même pour les titres).
- Il faudra intégrer un résumé de 1 000 signes maximum et 3 à 5 mots clés (une majuscule au début de chaque mot-clé ; les mots clés seront séparés par un point-virgule), rédigés en 2 langues : en français ainsi que dans la langue de votre choix.
- Taille de police 12, justifié, interligne simple, format A4, marges 2,5, Format Word.

Bibliographie :

- Seules les sources réellement utilisées et citées dans l'article peuvent faire l'objet d'une référence bibliographique.

Titres :

- Le titre de l'article ne peut être supérieur à 15 mots. Avant et après celui-ci, sauter 2 lignes.
- Le titre doit être soumis dans la langue de votre choix (espagnol, portugais ou anglais) ainsi qu'en français.

Parties et sous-parties :

- Après la numérotation des titres, mettre un point (ex : I. La mondialisation...)
- La tabulation apparaît au premier mot sous le titre et sous le sous-titre s'il y en a.
- Se limiter à maximum 3 niveaux hiérarchiques distincts
- La structure doit être hiérarchisée de la façon suivante :

Introduction (taille 14, gras)**I. Premier niveau** (taille 14, gras)

Notes de fin :

- À placer à la fin du texte, après la bibliographie.
- Elles sont numérotées en chiffres arabes de façon continue (1 2 3...) en Times New Roman, taille 11.
- Elles seront au nombre maximum de 25.
- Insérer un espace entre le numéro de la note et le début du texte.

Images, graphiques et illustrations :

- Les termes à utiliser sont les suivants : tableau pour les tableaux, figure pour tout autre type de figure (photo, carte, graphique, etc.) La nature de la figure ainsi que son numéro sont indiqués en gras.
- Ils doivent être insérés dans le texte avec une légende indiquant le titre de la figure ainsi que sa source. Ils doivent être centrés et référencés dans le texte dans un ordre croissant, en chiffre arabe.
- La légende est centrée, en italique et taille 12. Elle se trouve au-dessus pour les tableaux et en position inférieure pour tout autre figure.
- Sauter 1 ligne avant et après la figure.
- Ils doivent être insérés dans le document en format JPG ou PNG **ET** envoyés en pièce jointe en format image également et avec une qualité d'image minimale (72 dpi).
- Pour les cartes : la source et l'échelle doivent être visibles. Si elles sont intégrées à l'image (dans le format JPG), elles doivent être parfaitement visibles et de la même police (Times New Roman) que le texte. Il en va de même pour la légende de la carte. Si la source n'est pas inscrite sur la carte, alors elle doit apparaître après le titre qui accompagne la carte (comme pour une photographie).
- Le nom de l'auteur/l'autrice de la carte ou de la photographie doit également apparaître, soit directement sur la carte ou la photographie (de façon claire et visible), soit après le titre qui l'accompagne.
- Les photographies doivent obligatoirement intégrer une date dans leur titre. Ex : *Vision du quartier de Palermo à Buenos Aires en 2018.*

Exemple :

Tableau 1 : *Titre*. Auteur : Initiale Prénom. Nom Complet. (Ex : P. Smith.).

...	...
X	X
X	X

Ou :

Figure

Figure 1 : *Titre*. Auteur : Initiale Prénom. Nom Complet. (Ex : P. Smith.).

Codes typographiques

➤ Écriture inclusive :

- L'écriture inclusive est laissée au choix de l'auteur/autrice.

➤ Ponctuation :

- Petits tirets lorsqu'il s'agit d'une séparation entre 2 mots.
- Grands tirets quand ils encadrent une phrase ou un segment de phrase.

Ex : hier – ou peut-être avant-hier – j'étais ...

➤ Chiffres :

- 7 000, 3 500, etc. (espace insécable entre le millier et la centaine)
- Les ordinaux doivent être écrits avec les lettres en exposant: 1^{er}, 2^e, 3^e, etc.
- Pour les siècles: XIX^e siècle, XX^e siècle, etc. (chiffres romains avec lettre en exposant)

➤ Italique :

- Réservé aux mots en langue autre que celle de l'article

➤ Acronymes :

- À la première mention, écrire ce qui est désigné par l'acronyme ou l'abréviation en toutes lettres puis indiquez l'acronyme entre parenthèse. Pour les occurrences suivantes, indiquez uniquement l'acronyme.

Exemple :

En première occurrence ; l'Organisation des nations unies (ONU)

Occurrences suivantes : l'ONU

- Pour les articles en français, seul le premier mot de l'acronyme prend une majuscule. L'acronyme est ensuite à indiquer entre parenthèses. Pour les articles en espagnol, en anglais et en portugais, chaque lettre initiale prend une majuscule.

➤ Citations :

- Les citations courtes (moins de 3 lignes) sont insérées dans le texte et placées entre guillemets « à la française ».
- Les citations longues (plus de 3 lignes) sont détachées du texte, en Times New Roman, taille 11, interligne simple, retrait de 4 cm de chaque côté. Sauter 1 ligne avant et après la citation.
- Entre guillemets « à la française » dans le corps du texte. Pour un mot ou un ensemble de mots (et non pas une phrase complète) entre guillemets à l'intérieur d'une citation on utilisera les guillemets "à l'anglaise".
- Coupure ou suppression d'un passage/mot de la citation: [...]

Ex : Une alternative au *mainstream*.

- Si la citation est dans une langue autre que celle de l'article, la traduire dans la langue de l'article et mettre la version originale de la citation en note.
- Point final :
 - si la citation est fondue dans le corps du texte, mais se termine par une phrase complète, le point final se trouve à l'extérieur des guillemets.

Ex : Les frontières sont en constante redéfinition et comprendre la frontière « c'est poser des questions fondamentales pour envisager l'avenir de nos démocraties » (Amilhat Szary, 2015 : 12).

- Si la citation constitue une phrase complète, introduite par deux points, on met une capitale initiale au premier mot de la citation, et le point final se situe à l'intérieur des guillemets.

Ex : Anne-Laure Amilhat Szary (2015 : 12) souligne cette idée : « C'est poser des questions fondamentales pour envisager l'avenir de nos démocraties. »

Normes de bibliographie :

Les références bibliographiques sont intégrées dans le texte et dans une liste bibliographique à la fin de l'article.

Dans le texte même, elles doivent être indiquées comme suit: (Bourdieu, 1998: 90-91).

Dans la bibliographie finale, elles doivent être indiquées comme suit :

➤ Pour un article de revue :

Alvarez Evita, **Parini** Lorena (2005). « Engagement politique et genre : la part du sexe ». *NQF*, Vol. 24, n°3 : 106-120. Liège : Université de Lausanne.
NB : il y a un espace entre le point et le chiffre (Vol. 24)

➤ Pour un article mis en ligne :

Aubert Lucienne (1979). « Les supers-femmes sont fatiguées ». *Santé mentale au Québec*, Vol. 4, n°2, Novembre : 119-127. [URL : www.erudit.org/revue/smq/1979/v4/n2/030060ar.pdf. Consulté le 12 mars 2009]

➤ Pour un livre/ouvrage :

- Si un seul auteur : Nom Prénom (date). *Titre*. Lieu : édition.

Amilhat Szary Anne-Laure (2015). *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?* Paris : PUF.

- Si 1 à 3 auteurs : Nom Prénom, Nom Prénom, Nom prénom (date). *Titre*. Lieu : édition

Bacqué Marie Hélène, **Rey** Henri, **Sintommer** Yves (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative. Une enquête comparative*. Paris : Ed. La Découverte.

- Si 4 auteurs et + : citer le 1^{er} Nom Prénom suivi de *et al.* (date). *Titre*. Lieu : édition.

➤ Pour un chapitre d'ouvrage :

Pisier Evelyne et **Varikas** Eleni (2004). « De l'invisibilité du genre dans la théorie politique. Débat Locke-Astell ». Dans, Bard C., Baudelot C. et Mossuz-Lavau J. *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et Pouvoir*. Paris : Ed. de la Martinière : 64-79.^[1]_[SEP]

➤ Pour un ouvrage traduit :

Nabokov Vladimir (1955). *Lolita*. Trad. de l'anglais par Maurice Couturier (2005). Paris : Folio : 66-74.

➤ Pour une émission :

Nom Prénom du réalisateur, « Titre de l'épisode », Nom de l'émission, chaîne de TV/radio, date de diffusion.

➤ Pour une photo/tableau :

Nom Prénom, *Titre de la photo/tableau*, format (photographie argentique ou numérique), lieu de présentation, année.

➤ Pour un colloque :

Nom ou auteur du colloque. Type de colloque (n°, lieu, date). *Titre du colloque*.

➤ Pour un film :

Nom Prénom (fonction) (Année). *Titre du film* [Format., Distributeur, Durée totale en minute.

Ex : **Audiard** Jacques (réalisateur) (2012). *De rouille et d'os* [DVD]. UGC, 122 minutes.

